



LA ROULOTTE DES CHEVRES ET DES MOUTONS NAINS LES VRAIES INFOS

La Municipalité a décidé l'acquisition d'un abri roulotte pour animaux pour les raisons suivantes :

Masse salariale /Economies :

Afin de réduire le coût de la masse salariale, nous avons ramené les effectifs de l'équipe technique à 4 en fin d'année 2008. Nous n'avons pas reconduit le contrat d'un agent qui donnait pourtant entière satisfaction. Par le passé, cette équipe a été composée de 6 voire 7 personnes. La période que nous traversons ne permet hélas pas de salarier plus de personnel ce qui serait pourtant nécessaire pour l'entretien des nombreux espaces verts, des 40 kms de voirie municipale du réseau d'assainissement et de la station d'épuration, de la piscine, de l'école, de l'église et de la chapelle, du complexe sportif, du gymnase, de l'ancienne et nouvelle salle des fêtes, de l'ex perception, de la mairie et j'en passe . Je pourrais aussi évoquer le déneigement, le nettoyage du marché...

Il a donc fallu faire preuve d'imagination notamment pour l'été, période durant laquelle un gros travail est à fournir pour entretenir les espaces verts alors que, compte tenu des congés, l'effectif retombe à 2.

Des zones accidentées ont donc été ciblées pour être entretenues **gratuitement** par des animaux, en l'occurrence des chèvres et moutons nains. Nos 2 agents pouvant ainsi se consacrer à d'autres tâches (piscine, espaces plus nobles...) Pour l'instant seul le tènement situé rue de Vichy a hébergé nos tondeuses à 4 pattes.

Nous comptons bien les installer sur d'autres sites c'est pourquoi il nous a semblé plus malin d'acquérir pour **2775 euros** une roulotte par définition mobile plutôt que d'installer ici et là de multiples abris ou « cabanes ». Le calcul est vite fait quant au coût et aux complexités liées aux autorisations d'urbanismes qu'il eu fallu obtenir.

Accident :

L'été dernier la tondeuse auto portée s'est renversée sur une zone à forte pente. Heureusement, le «conducteur» s'en est tiré sans trop de blessures mais vous imaginez facilement que l'on est passé près de la catastrophe. Pour info, la réparation de l'engin a eu un coût de **1944,77 euros** nous prouvant encore qu'il fallait changer les choses.

Pédagogique :

Nos deux écoles primaires sont partantes pour décorer la roulotte permettant ainsi leur expression positive sur un bien public et leur participation à la vie communale. Ils comprendront aussi pourquoi il faut changer nos méthodes pour des méthodes plus naturelles.

Développement durable :

Pas d'essence, pas de bruit, pas d'accident. Inutile de continuer la liste.

Ludique :

Les familles semblent avoir apprécié la visite des animaux et les enfants se sont montrés très intéressés, y compris nos campeurs et nos touristes.

Image et communication:

Un article sympathique est paru dans l'Essor sous la plume de Monsieur PRALUS. De plus, le constructeur a été contacté par la télévision (M 6).

Il est toujours très bien de faire parler de notre pays sous cet angle valorisant.

CONCLUSION : Pour **2775 euros et non pas 6000 !** Nous obtenons tous les avantages ci-dessus évoqués et rentabilisons très rapidement cette acquisition. **Il suffit de calculer les coûts épargnés indiqués dans mon introduction et au chapitre accident.**

J'assume donc pleinement ce choix ainsi que tous les projets déjà réalisés ou en cours d'étude.

Le Maire,
Pascal PONCET